

DÉFINIR LES ACTIONS PRÉVENTIVES ET PRÉVOIR LES ACTIONS CORRECTIVES

Pour chaque évènement dangereux :

Identifier les actions à mettre en place pour réduire ou éliminer les risques

Exemple d'évènement dangereux :
Résiduel de chlore insuffisant

Mesures existantes :
pompe doseuse réglée manuellement
avec contrôle hebdomadaire du chlore

Choix de nouvelles mesures :
asservissement avec mesure du résiduel de chlore



Les actions doivent être efficaces, pertinentes et réalistes. Bien connaître le terrain et impliquer les équipes.



Soyez réalistes : lissez les actions sur plusieurs années. Intégrer les actions aux outils de planification du service.

Prioriser, planifier, et chiffrer leur mise en œuvre

QUI ?

QUOI ?

QUAND ?

COMMENT ?

OÙ ?

En résumé... un exemple de tableau PGSSE

Evènement dangereux	Risque résiduel	Mesures de maîtrise à mettre en place	Investissement	Fonctionnement	Délai
Résiduel de chlore insuffisant	FORT	Asservir la chloration sur la mesure du résiduel de chlore	5000 €	1h/semaine	dés 2021
		Entretien la pompe doseuse (formation du personnel)	2000 €	1 jour/an	2021

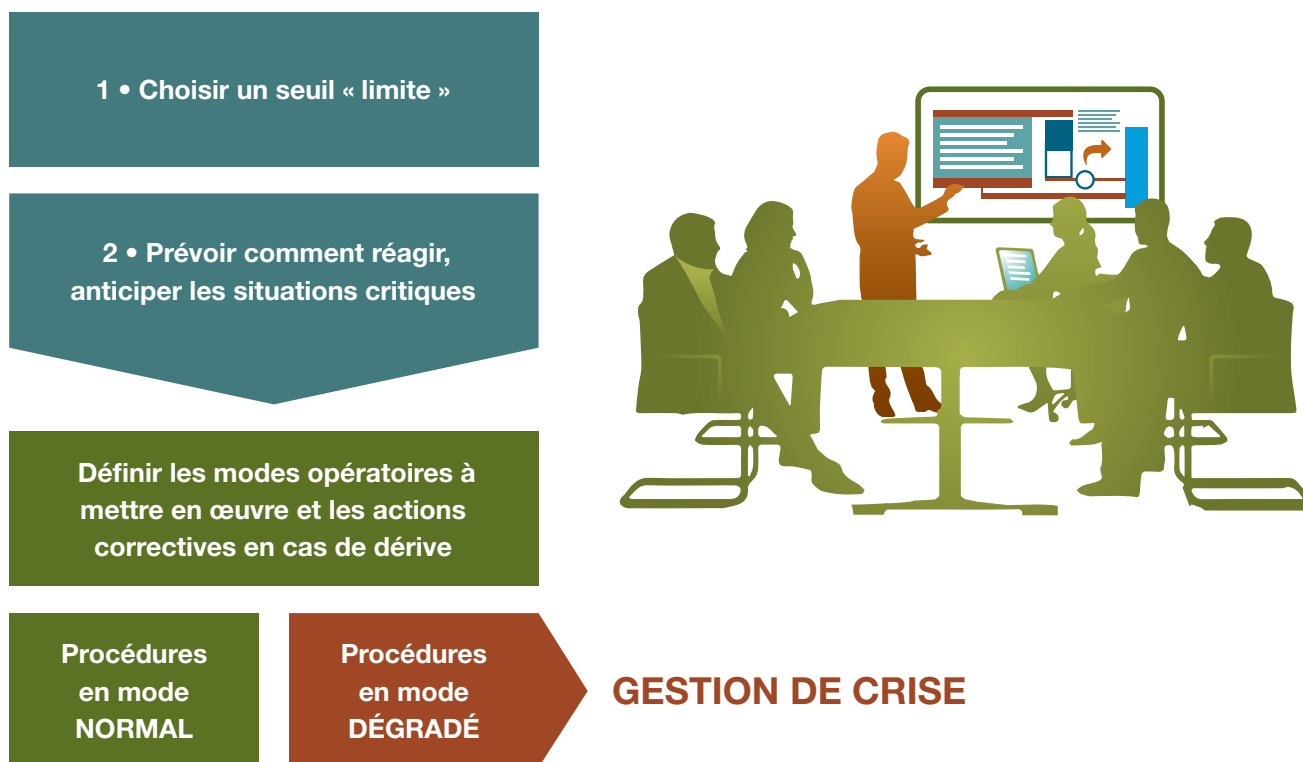
Les mesures de maitrise ne représentent pas toujours un cout d'investissement important. Beaucoup d'entre elles consistent à améliorer les pratiques et renforcer la surveillance.

PLAN D'ACTION EN CAS DE DÉRIVE

Pour chaque évènement dangereux : les actions doivent réduire les risques mais que faire si le danger apparaît malgré tout ?

Il faut anticiper et prévoir les mesures correctives.

Une « limite critique » est le seuil de déclenchement des mesures correctives. Si la limite est dépassée, c'est un indicateur de dérive du système



En résumé... un exemple de tableau PGSSE

Mesures de maîtrise à mettre en place	Limite critique	Actions correctives (si dépassement de la limite critique)	Procédure de crise
Asservissement de la chloration à la mesure de chlore résiduel	Chlore libre < 0.2 mg/l Chlore libre > 1mg/l Analyses bactériologiques non conformes	1 • Vérifier la désinfection 2 • Rehausser le taux de chlore si nécessaire 3 • Rechercher la cause du dysfonctionnement et y remédier 4 • Alerter les autorités sanitaires si besoin	Procédure «signalement incident sanitaire»

Témoignage d'une collectivité d'Occitanie :

« La qualité de l'eau potable est essentielle, même pour une petite commune. Les travaux récents nous ont permis d'améliorer très largement la qualité de l'eau distribuée à la population. La démarche PGSSE va nous aider à maintenir et sécuriser le niveau de service aux usagers. »